GRAND CONSEIL
DU
CANTON DE VAUD

Lausanne le 5 juin 2001

SECRETARIAT
- 5 JUIN 2001
DU GRAND CONSEIL

Question orale

Conformément à la loi sur le Grand Conseil, je poserai la question orale suivante au Conseil d'Etat

Nous avons étudié en 1998 et voté un EMPD permettant la rénovation des bâtiments militaires d'Yverdon, pour mettre le tribunal du Nord vaudois "à l'aise". Des justiciables se sont plaints qu'il n'y a pas suffisamment de locaux pour empêcher une collusion entre témoins, préjudiciable au déroulement serein des procès.

Le tribunal du Nord vaudois manque-t-il déjà de place ? Si oui comment y remédier

M. Veillon
député